

Mesdames, Messieurs,

En mon nom, et au nom du conseil municipal de Villarembert-Le Corbier, je remercie chacun d'entre vous, toujours plus nombreux, d'être venus au traditionnel rendez-vous qui nous réunit aujourd'hui pour célébrer la nouvelle année.

Je vous prie d'excuser :

Monsieur Morgan TANGUY, sous-préfet de l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne

Monsieur Michel BOUVARD, sénateur de la Savoie,

Madame Monique CHEVALLIER conseillère départementale de la Savoie,

Je salue la présence

De Madame Emilie BONNIVARD, Vice-présidente de la région Auvergne Rhône Alpes

De Monsieur Pierre Marie CHARVOZ, vice-président du conseil départemental de la Savoie

De Monsieur Jean Paul MARGUERON, Président de la toute nouvelle communauté de communes « cœur de Maurienne – Arvan »,

De Monsieur Bernard COVAREL, Président du Syndicat intercommunal de l'Arvan Villards,

=====

Je salue également la présence de mes collègues, Maires et Adjointes de l'ex Com de Com de l'Arvan, ainsi que les conseillers municipaux de Villarembert avec un salut particulier aux 3 adjoints : Gilbert DERRIER, Caroline FARGE-BERTOLO et Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD pour tout le travail effectué au cours de l'année écoulée.

=====

J'adresse mes vœux de santé, de travail et de bonheur à tout le personnel communal et au personnel de l'office du tourisme. Comme vous le savez, les choix du conseil municipal ne pourraient se mettre en place sans le travail de tous les agents communaux. Aussi je voudrais remercier toutes les équipes qui chaque jour assurent le bon fonctionnement de l'ensemble de la commune et de l'office du tourisme.

Je souhaite cette année saluer les différentes associations qui animent notre commune et je tiens à remercier chaque président et chaque bureau ainsi que chaque bénévole pour le temps qu'ils donnent.

J'adresse un remerciement particulier à nos associations sportives que sont notamment le ski club et le tennis club, mais également aux associations des propriétaires fonciers et des copropriétaires du Corbier qui répondent toujours présents quand nous les sollicitons pour une animation.

J'en profite pour lancer, comme tous les ans, un appel aux commerçants du Corbier afin que revive leur association. L'anniversaire des 50 ans du Corbier sera peut-être une bonne opportunité pour le faire.

J'adresse un remerciement à Jean Noël Duverney-Guichard et Patrice Fontaine pour l'organisation du pique-nique de la Tigny qui a marqué le début de la saison estivale. Cette journée ensoleillée a réuni petits et grands du village et de la station dans une ambiance festive. Tous les participants comptent sur vous pour renouveler cette année ce moment convivial.

Je tiens à remercier également les parents des enfants de la commune pour l'organisation de la journée du 3 décembre qui annonçait l'arrivée du Père Noël. Après des jeux et la distribution de cadeaux, parents et enfants se sont retrouvés pour partager dans la bonne humeur la traditionnelle buche de Noël.

=====

En débutant une nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée.

Comme je l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux de 2016,

La commune a rénové les plages de la piscine, la nouvelle surface a donné entière satisfaction cet été. Nous avons profité des travaux pour refaire l'abri de surveillance obligatoire pour la saison hivernale et réalisé un chalet de rangement à côté du hammam. Nous avons également effectué l'achat de 6 vélos aquabike qui sont mis à la location depuis les vacances de Noël.

J'avais également annoncé la construction d'un ascenseur au niveau de la passerelle pour l'année 2016.

Malgré quelques mauvaises surprises qui ont modifié le planning des travaux et un problème d'alimentation électrique qui a retardé son ouverture, l'appareil fonctionne maintenant et donne satisfaction aux usagers.

Le programme d'agrandissement et d'enrobage des parkings de la station prévu en 2016 a été réalisé et sera poursuivi cette année.

Nous avons également continué la mise en place de la signalétique sur la station et installé au sommet du Corbier une nouvelle table d'orientation.

La réhabilitation du parc immobilier communal est aujourd'hui pratiquement terminée

En 2016, nous avons rénové les bâtiments du centre équestre et en 2017 nous effectuerons les travaux du manège.

Nous avons également réalisé la rénovation et l'extension de l'éclairage public au village.

Nous avons budgété en 2016, le rafraichissement de la façade et de la montée intérieure de la Mairie, ce ravalement et ces peintures sont prévues pour le début de cette année.

En 2016, une deuxième partie des planches du front de neige a été traitée avec un produit antidérapant. Ce revêtement donnant satisfaction, nous terminerons la 3ème et dernière tranche en 2017.

La fibre optique est maintenant installée sur l'ensemble de la commune, mais pour l'instant le coût important du branchement pour les particuliers ne facilite pas le développement de son utilisation. C'est pourquoi, j'ai demandé à l'office du tourisme lors de sa dernière réunion, d'équiper la station d'un Wifi gratuit et ce dès la prochaine saison hivernale. Ce service devient aujourd'hui obligatoire si nous voulons rester attractifs par rapport aux autres stations.

=====

Lors de mes précédents vœux, je vous avais annoncé le vaste programme d'investissements du délégataire de nos remontées mécaniques.

Je renouvelle aujourd'hui, en public, mes félicitations à la SATVAC qui a su tenir ses engagements.

Le défi était ambitieux, il fallait démonter 2 télésièges, 3 téléskis, construire 2 télésièges débrayables, 1 télésiège pinces fixes, deux téléskis ainsi que deux tapis, aménager plusieurs kilomètres de piste, et cela en moins de 8 mois.

Ce challenge a été tenu grâce à une parfaite coordination des chantiers, une météo favorable et surtout une volonté de réussir. Tous les appareils ont été livrés en temps et en heures.

Je remercie les commerçants et les habitants du Corbier qui ont su durant l'été faire preuve de compréhension face aux nuisances occasionnées par les différents chantiers.

Je profite aussi de ces vœux pour féliciter la SATVAC pour le travail important réalisé sur le domaine skiable depuis le début de la saison ce qui a permis d'offrir à notre clientèle des pistes de ski praticables et agréables malgré l'absence de chute de neige. Je vous rappelle qu'à l'heure actuelle nous skions uniquement grâce à la production de neige de culture.

Je veux vous faire part, ce soir, d'une information:

La SATVAC a proposé de réaliser dès 2018 la 2ème phase des investissements initialement inscrits dans la DSP en 2020.

Le conseil municipal a approuvé lors de sa dernière réunion ce nouveau planning.

Avec la SATVAC, nous reviendrons certainement vers vous pour vous informer des nouveaux aménagements qui seront réalisés pour Noël 2018.

=====

Maintenant que j'ai passé en revue le bilan des principales réalisations de 2016, je vais aborder l'année 2017.

Celle-ci sera l'année de grands changements pour la gestion de notre commune.

En effet, depuis le 1er janvier notre communauté de communes de l'Arvan a fusionné avec la communauté de communes Cœur de Maurienne pour devenir la 3CMA, communauté de communes « Cœur de Maurienne Arvan », qui regroupe ainsi 16 communes.

Au cours de sa première réunion qui a eu lieu hier, la nouvelle communauté de communes a élu son bureau,

Gilbert DERRIER, 1er adjoint à Villarembert a été élu vice-président, en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement. .

Cette fusion va profondément modifier nos finances,

Les différentes taxes (CFE, CVAE, TASCOT, IFR) qui ont remplacé depuis quelques années la taxe professionnelle, vont être perçues dorénavant par la nouvelle communauté de communes.

Le FPIC, fond de compensation destiné aux communes dites « pauvres », et qui était supporté par la communauté de communes de l'Arvan sera désormais payé par chaque commune.

Et enfin, bien que cette mesure n'ait rien à voir avec la nouvelle communauté de communes, je vous confirme que la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'état aux communes continuera de diminuer.

Ce sont environ 20 % des ressources de la commune qui vont disparaître en 2017, soit en diminution de recettes, soit en dépenses obligatoires.

Toutes ces incertitudes ne nous permettent pas actuellement de connaître nos nouvelles possibilités d'investissement. C'est pour cette raison que lors du débat d'orientation budgétaire du mois de décembre, le conseil municipal a décidé de reporter au 1er trimestre le choix des investissements de l'année.

Aujourd'hui ne sont programmés pour 2017 que les travaux qui avaient été décidés et budgétés en 2016.

=====

Un mot sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune, le PLU. A l'automne, ce dossier a connu une petite difficulté administrative qui nous a contraints de suspendre l'enquête publique,

Tout est maintenant rentré dans l'ordre et l'enquête publique a repris depuis le 9 janvier.

L'approbation du PLU par le conseil municipal devrait intervenir au printemps.

Il faut noter une nouveauté dans la procédure, vous pouvez dès à présent consulter le dossier sur le site de la mairie et ainsi exprimer vos avis, commentaires ou souhaits directement au commissaire enquêteur.

Enfin, terminons par une bonne nouvelle :

Grâce au travail de l'office du tourisme et plus particulièrement celui de son directeur, nous allons pouvoir conserver, au moins pour l'année 2017, l'ensemble des compétences de notre office du tourisme sur la commune.

En effet, la loi Notre qui porte sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République prévoyait le transfert, au 1er janvier 2017, de la compétence promotion du tourisme à la nouvelle communauté de communes. Cependant un article de la Loi Montagne, promulgué le 28 décembre 2016, a autorisé les offices de tourisme classé en catégorie 1 ou en cours de classement de garder cette compétence si le conseil municipal délibérait avant le 31 décembre 2016.

Notre office étant classé catégorie 1 depuis cet automne, le conseil s'est réuni en urgence le 30 décembre pour permettre à l'office du tourisme de conserver la promotion de notre station.

Il nous reste maintenant à organiser, avec les 5 autres communes la promotion touristique du domaine skiable des Sybelles.

Avant de terminer mon intervention, et puisque le hasard a voulu que je sois le premier Maire de l'ancienne communauté de communes de l'Arvan à présenter ses vœux après l'élection du bureau de la nouvelle communauté de communes, je voudrais te dire, Marc, au nom de tous mes collègues de l'Arvan combien nous avons, apprécié ta disponibilité, ta compétence et ton engagement durant ces 3 années de présidence. Nous te présentons tous nos vœux de réussite dans ta fonction de Vice-Président de la nouvelle communauté de communes.

La parole est alors donnée à

Emilie Bonnivard

Jean-Paul Margueron

Pierre-Marie Charvoz

Je vous remercie pour vos interventions,

Je tiens encore une fois à :

- remercier les personnels communaux pour leur engagement au service de la commune,
- remercier mes collègues élus de Villarembert, mes collègues partenaires que sont les maires des communes voisines.
- et enfin remercier, vous tous, d'être là, en espérant vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour fêter les 50 ans du Corbier.

Bonne et heureuse année 2017.